



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 7 décembre 2022

Le sept décembre deux mille vingt-deux à 14h30 le Conseil d'Administration de l'Etablissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 21 novembre 2022.

Sous la présidence de

- M. Georges Buisson, Président ; représentant Mme Christine Cheze-Dho, personnalité qualifiée,

Représentants de l'Etat

- Mme Christine Diacon, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire ; représentant M. Christopher Miles, Directeur Général de la Création Artistique,
- M. Carl Accettone, Secrétaire général de la Préfecture du Cher ; représentant M. Maurice Barate, Préfet du Cher,

Représentants de la Ville

- M. Yann Galut, Maire,
- M. Yannick Bedin, Maire-Adjoint chargé de la Culture,
- M. Alexis Luberne, Conseiller municipal,
- Mme Sylviane Moraisin, Conseillère municipale,

Représentant de la Région

- M. Guillaume Crépin, Conseil Régional Centre-Val de Loire ; représentant M. François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire,

Représentant du Département

- Mme. Sophie Chestier, Vice-Présidente culture et patrimoine, représentant M. Jacques Fleury, Président du Conseil Départemental du Cher,

Personnalités qualifiées

- Mme Delphine Bordat,
- M. Dominique Delajot,
- M. Fabrice Hoeffelin,
- Mme Anne Matheron,
- Mme Colette Puynège, Vice-Présidente

Représentants du personnel

- Mme Catherine Bouzitat,
- M. Nicolas Bénard.

Personnalités invitées :

Madame Perrine Pierson, Conseillère théâtre par intérim, DRAC Centre-Val de Loire ; Mme Maud Brun, Directrice de la culture et du patrimoine, Conseil Régional Centre-Val de Loire ; M. Stéphane Schleining, Chargé de mission théâtre et lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire ; M. Thierry Valladon, Directeur de la culture, Conseil Départemental du Cher ; M. Christophe Bernard, Directeur Général adjoint, Ville de Bourges ; M. Olivier Atlan, Directeur, Maison de la culture de Bourges ; Mme Anne-Sophie Montagné, Directrice adjointe, Maison de la culture de Bourges ; Mme Audrey Matel, Secrétaire générale, Maison de la culture de Bourges et Maëlle Monceron, alternante au service comptabilité, Maison de la culture de Bourges.

Excusés :

- Mme Régine Engstrom, Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
- M. Christopher Miles, Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture,
- M. Maurice Barate, Préfet du Cher,
- M. François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire,
- M. Jacques Fleury, Président du Conseil Départemental du Cher
- Mme Christine Cheze-Dho,
- Mme Elisabeth Sanson,

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Gaëlle Poncet est désignée comme secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2023

Délibération n°16/2022

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux délégations de service public ;
- Vu le code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges ».

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**Budget Primitif 2023**

Le budget primitif 2023 présenté au vote du Conseil d'administration est conforme au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la réunion du Conseil d'administration du 12 octobre 2022.

EXPLOITATION :

- Le montant total des dépenses d'exploitation s'élève à 4 488 861.86 € qui se décomposent comme suit :
 - Total des dépenses artistiques : 1 913 190 €, soit 44.8 % (après réaffectation du personnel permanent des ateliers de construction de décors) ;
 - Total des dépenses de structure : 2 575 671.86 €, soit 55.2 %, la masse salariale des permanents représentant 1 656 074 €, soit 36.9 % du total des charges.
- Les recettes d'exploitation d'un montant de 4 488 861.86 € se décomposent comme suit :
 - Subventions de fonctionnement* : 3 248 032 €, soit 72.4 % ;
 - Subventions affectées* : 340 420 €, soit 7.6 % ;
 - Recettes propres : 900 409.86 €, soit 20 %.

* Le détail des subventions figure en page 11 du budget primitif sous format M4.

INVESTISSEMENT :

- Le montant de la section d'investissement s'élève à 80 000 €.

Le montant total du budget primitif 2023 s'élève à **4 568 861.86 €** (sections exploitation et investissement confondues).

Le budget primitif est présenté au vote du Conseil d'administration avant l'approbation du compte administratif de l'exercice précédent et l'affectation du résultat 2022 au budget supplémentaire 2023.

Budget prévisionnel 2023

Présentation par chapitre des sections de fonctionnement et d'investissement

	BP 2023
SECTION EXPLOITATION	
DEPENSES	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 514 384,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 891 477,86 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €
RECETTES	
Chapitre 013 – Atténuation de charges	
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations...	827 636,00 €
Chapitre 74 – Subventions	3 588 452,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	40 000,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	
Chapitre 78 – Reprises sur provisions et dépréciations	21 956,00 €
Chapitre 79 – Transfert de charges	
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €
R002 RESULTAT REPORTE	
Total des dépenses	4 488 861,86 €
Total des recettes	4 488 861,86 €
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	
Chapitre 20 – immobilisations incorporelles	60 000,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	9 182,14 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €
RECETTES	
Chapitre 13 – Subvention d'investissement	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €
R001 RESULTAT REPORTE	
Total des dépenses	80 000,00 €
Total des recettes	80 000,00 €
Total des dépenses Sections Exploitation et Investissement	4 568 861,86 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **D'adopter le budget primitif 2023 de la Maison de la Culture de Bourges**

Votants : 18

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »

Olivier ATLAN

A blue ink signature of Olivier ATLAN, written in a cursive style.

Gaëlle PONCET
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Gaëlle PONCET, written in a cursive style.

Diffusion sur le site internet de la Maison de la culture de Bourges, le 8 décembre 2022.

REPUBLIQUE FRANCAISE

522 881 630 000 27

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET : EPCC Maison de la Culture de Bourges

Budget Primitif

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

pages		
I Informations générales Modalités de vote du budget II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.6 - Etat des autres engagements donnés B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		
D Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- ~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~-- budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 488 861,86	4 488 861,86
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 488 861,86	4 488 861,86

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	80 000,00	80 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		80 000,00	80 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 568 861,86	4 568 861,86
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 916 246,00		2 514 384,00	2 514 384,00	2 514 384,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 963 921,39		1 891 477,86	1 891 477,86	1 891 477,86
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		4 881 167,39		4 406 861,86	4 406 861,86	4 406 861,86
66	Charges financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 883 167,39		4 408 861,86	4 408 861,86	4 408 861,86
023	Virement à la section d'investissement (6)					
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	45 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		45 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL		4 928 167,39		4 488 861,86	4 488 861,86	4 488 861,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 488 861,86
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	973 682,39		827 636,00	827 636,00	827 636,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	3 787 529,00		3 588 452,00	3 588 452,00	3 588 452,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 786 211,39		4 456 088,00	4 456 088,00	4 456 088,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Reprises sur provisions et dépréciations(4)	138 956,00		21 956,00	21 956,00	21 956,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 925 167,39		4 478 044,00	4 478 044,00	4 478 044,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	3 000,00		10 817,86	10 817,86	10 817,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 000,00		10 817,86	10 817,86	10 817,86
TOTAL		4 928 167,39		4 488 861,86	4 488 861,86	4 488 861,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 488 861,86
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	69182	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	--------------	---

(1) cf - Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles			9 182,14	9 182,14	9 182,14
21	Immobilisations corporelles	34 292,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	34 292,00		69 182,14	69 182,14	69 182,14
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	7 708,00				
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)(5)					
26	Participat* et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	7 708,00				
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	42 000,00		69 182,14	69 182,14	69 182,14
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	3 000,00		10 817,86	10 817,86	10 817,86
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 000,00		10 817,86	10 817,86	10 817,86
	TOTAL	45 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Vote)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)(5)					
26	Participat* et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section d'exploitation (4)					
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	45 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	45 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	TOTAL	45 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'investissement sur les dépenses réelles d'investissement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-69 182,14
---	-------------------

(1) cf - Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour le compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 514 384,00		2 514 384,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 891 477,86		1 891 477,86
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	1 000,00		1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciat° et aux prov°		4 408 861,86	4 408 861,86
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	4 408 861,86	4 408 861,86	8 817 723,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 817 723,72
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		10 817,86	10 817,86
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	69 182,14		69 182,14
20	Immobilisations incorporelles (6)	9 182,14		9 182,14
21	Immobilisations corporelles (6)	60 000,00		60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	69 182,14	10 817,86	80 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	827 636,00		827 636,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	3 588 452,00		3 588 452,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00		40 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		10 817,86	10 817,86
78	Reprises sur amortissements et provisions	21 956,00		21 956,00
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	4 478 044,00	10 817,86	4 488 861,86

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 488 861,86
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA,régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
	Recettes d'investissement - Total		80 000,00	80 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	80 000,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 916 244,00	2 614 384,00	2 614 384,00
004	ACHATS D'ETUDES ET PREST. SERVICES	1 487 152,00	1 063 265,00	1 063 265,00
0061	FLUIDES	384 710,00	181 500,00	181 500,00
0063	FOURNITURES ENTRE ET PET. EOP	229 855,00	50 000,00	50 000,00
0064	FOURNITURES ADM		5 000,00	5 000,00
0066	CARBURANT		10 000,00	10 000,00
0068	AUTRES FOURNITURES	181 250,00	146 250,00	146 250,00
0111	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE		20 000,00	20 000,00
0112	REDEVANCE DE CREDIT-BAIL	25 756,00	15 000,00	15 000,00
0132	LOCATIONS IMMOBILIERES		11 000,00	11 000,00
0133	LOCATIONS MOBILIERES	11 000,00	45 700,00	45 700,00
014	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE		1 000,00	1 000,00
0152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER			
0155	TRAV ENTRET. MOBILIER			
01551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT			
01558	TRAV ENTRET. AUTRES MATERIELS			
0156	MAINTENANCE		171 250,00	171 250,00
0161	PRIMES ASSURANCE MULTIRISQUES		21 000,00	21 000,00
0164	PRIMES ASSURANCE CNP			
0168	AUTRES		8 000,00	8 000,00
017	ETUDES ET RECHERCHES			
018	DIVERS		3 000,00	3 000,00
0225	INDEMN. COMPTABLE ET REGISSEUR			
0228	HONORAIRES	18 600,00	38 500,00	38 500,00
0227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENU			
0228	DIVERS FRAIS ARTISTIQUES ANNEXES			
0231	ANNONCES & INSERTIONS	10 000,00	15 000,00	15 000,00
0236	CATALOGUES ET IMPRIMES	47 700,00	63 700,00	63 700,00
0239	DIVERS		2 000,00	2 000,00
024	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	30 920,00	59 074,00	59 074,00
0251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	172 648,00	193 398,00	193 398,00
0255	FRAIS DE DEMENAG.		1 500,00	1 500,00
026	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS		35 000,00	35 000,00
027	RECEPTIONS	150,00	15 150,00	15 150,00
0261	AFFRANCHI ET ROUTAGE	11 000,00	27 000,00	27 000,00
0262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		40 000,00	40 000,00
027	SERVICES BANCAIRES		4 000,00	4 000,00
0281	CONCOURS DIVERS		6 000,00	6 000,00
0282	GARDIENNAGE		30 000,00	30 000,00
0283	FRAIS NETTOYAGE DES LOCAUX		21 348,00	21 348,00
0288	AUTRES PREST EXT DIVERSES	283 938,00	80 782,00	80 782,00
0311	TAXE PROFESSIONNELLE			
0312	AUTRES TAXES			
0351	AUTRES IMPOTS LOCAUX		3 500,00	3 500,00
0358	AUTRES DROITS			
037	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGAN)	81 871,00	115 687,00	115 687,00
032	Charges de personnel et frais assimilés	1 963 621,39	1 686 477,65	1 686 477,65
031	PERSONNEL INTERIEUR			
0311	TAXES SUR SALAIRES			
0312	TAXE D'APPRENTISSAGE			
0331	VERSEMENT TRANSPORT			
0333	PART EMPLOYEUR A LA FORMATION CONTINUE			
0334	PART EMPLOYEUR A L'EFFORT DE CONSTRUCTION			
041	TRAITEMENT PRINCIPAL	1 963 621,39	1 686 477,65	1 686 477,65
0412	CONGES PAYES			
0413	PRIMES-GRATIFICATIONS			
0414	INDEMNITES-AVANTAGES DIVERS			
046	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE			
047	AUTRES CHARGES SOCIALES		5 000,00	5 000,00
048	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
04	Atténuation de produits (7)			
04	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
05	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
051	REDEVANCES POUR BREVET			
058	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		4 681 167,38	4 408 861,85	4 408 861,85
06	Charges financières (8) (9)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
061	INTERETS MORATOIRES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
07	Charges exceptionnelles (10)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
071	CHARGES EXCEP. SUR OPER DE L'EXERCICE			
073	TITRES ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)			
076	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
08	Dotations aux provisions (11) (12)			
087	DOTATIONS PROV RISQUES ET CHARGES EXCEP			
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (a) (10)			
095	IMPOTS SUR LES BENEFICES			
097	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE			
022	Dépenses imputées (1)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 683 167,38	4 409 861,85	4 409 861,85
023	Virement à la section d'investissement			
012	Opération d'ordre de transfert entre sections (11) (12)			
075	VALEURS COMP. DES ELEM. D'ACTI			
091	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	45 000,00	80 000,00	4 408 861,85
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (total des opérations réelles et d'ordre)		4 683 167,38	4 409 861,85	4 408 861,85
RESTES A REALISER N-1 (13)				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)				+
DEFICIT REPORTE FONCTIONNEMENT				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				4 408 861,85
Détail du calcul des ICNE au compte 68112 (14)				
= Montant des ICNE de l'exercice N-1				
= Diminution ICNE N - ICNE N-1				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)			
0419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL			
0459	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	973 682,39	827 635,00	827 635,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	967 600,48	824 576,00	824 576,00
707	VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00	
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	5 681,91	3 060,00	3 060,00
7083	LOCATIONS DIVERSES	0,00	0,00	
7084	MISE A DISPOSITIONS, PERS, FACT.	0,00	0,00	
7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS	0,00	0,00	
73	Produits issus de la fiscalité			
74	Subventions d'exploitation	3 787 529,00	3 588 452,00	3 588 452,00
741	SUBVENTIONS -VILLE (fonctionnement)	1 214 002,00	1 214 002,00	1 214 002,00
741	SUBVENTIONS -VILLE (fluides)			
742	SUBVENTION DEPARTEMENT (fonctionnement dont PDAAC)	225 000,00	225 000,00	225 000,00
743	SUBVENTION REGION (fonctionnement)	261 058,00	261 058,00	261 058,00
744	SUBVENTION ETAT (fonctionnement)	1 453 050,00	1 453 050,00	1 453 050,00
745	SUBVENTIONS AUTRES : CNC, Europa Cinéma, FNCF...	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Avec Vous !	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7482	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE : productions	42 600,00	42 600,00	42 600,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Déformée	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Déformée (report année précédente)	35 000,00	70 000,00	70 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : accessibilité	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : TREAC			
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : parcours du spectateur	10 320,00	10 320,00	10 320,00
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG : Productions	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT dont option Théâtre lyrique A. Fournier : 14 000 € dont option Théâtre lyrique J. Moulin : 4 000 € dont option cinéma lyrique M. de Navarre : 6 000 € dont Opération Ecole et Cinéma : 7 500 € dont atelier théâtre au collège du Grand Mesures : 1 500 € dont Opération Lyonnais et Création Contemporaine	45 000,00	42 500,00	42 500,00
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74	SUBVENTION REPORTEE DE L'EXERCICE PRECEDENT	296 499,00	64 922,00	64 922,00
76	Autres produits de gestion courante	25 000,00	40 000,00	40 000,00
767	PARTENARIAT	25 000,00	40 000,00	40 000,00
768	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		4 786 211,39	4 456 088,00	4 456 088,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
773	MDTS ANNULES SUR EXERCICES ANT.			
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES			
775	CESSION DES ELEMENTS DE L'ACTIF			
776	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	138 956,00	21 956,00	21 956,00
781	REPRISE SUR PROVISIONS	138 956,00	21 956,00	21 956,00
79	TRANSFERT DE CHARGES			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 925 167,39	4 478 044,00	4 478 044,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	3 000,00	10 817,86	10 817,86
77	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	3 000,00	10 817,86	10 817,86
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 000,00	10 817,86	10 817,86

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION			
DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	4 928 167,39	4 488 861,86	4 488 861,86
	+		
RESTES A REALISER N-1 (10)			
	+		
R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			
	=		
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 488 861,86	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622	
Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		9 182,14	9 182,14
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES		9 182,14	9 182,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	34 292,00	60 000,00	60 000,00
2135	INST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR.			
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI INSTALLATIONS GEN			
2153	INSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUE			
2154	MATERIEL INDUSTRIEL			
21735	Installations générales -agencements - aménagements des constr	34 292,00	60 000,00	60 000,00
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.			
2182	MATERIEL DE TRANSPORT			
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMAT.			
2184	MOBILIER			
2188	AUTRES			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Opération d'équipement n° (5)			
Total des dépenses d'équipement		34 292,00	69 182,14	69 182,14

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1068	RESERVES FACULTATIVES			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	7 708,00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)	7 708,00		
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
220	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		7 708,00		

45...1...	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		42 000,00	69 182,14	69 182,14
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7) (8)	3 000,00	10 817,86	10 817,86
13914	REPRISE SUR SUBV.D'INVESTISSEMENT COMMUNES	3 000,00	10 817,86	10 817,86
Reprises sur autofinancement antérieur (8)				
Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 000,00	10 817,86	10 817,86

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	45 000,00	80 000,00	80 000,00
---	-----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
1	DEFICIT REPORTE INVESTISSEMENT	0	0
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		80 000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap /art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles(3)	Vote(4)
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
Total des recettes financières				
45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
021	VIREMENT DE LA SECTION EXPLOITATION			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6), (7)</i>	45 000,00	80 000,00	80 000,00
21	IMMO.CORPORELLES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	45 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		45 000,00	80 000,00	80 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		45 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		45 000,00	80 000,00	80 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)			
---------------------------	--	--	--

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		
--	--	--

7

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		80 000,00
--	--	-----------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
		c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.4

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)											
Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		
163 Emprunts obligataires					0						
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits					0						
1641 Emprunts en euros (total)					0						
1643 Emprunts en devises (total)					0						
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)					0						
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					0						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					0						
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0						
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0						
168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)					0						
1681 Autres emprunts (total)					0						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0						
1687 Autres dettes					0						
Total général					0						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin de, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OC2010/077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 165)

Emprunts et dettes au 01/01/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après la couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital d'intérêt (15)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (15)	
163 Emprunts obligataires		0		0					0	0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits		0		0					0	0	0	0
1641 Emprunts en euros (total)		0		0					0	0	0	0
1643 Emprunts en devises (total)		0		0					0	0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur une ligne de trésorerie (total)		0		0					0	0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0		0					0	0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0		0					0	0	0	0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0		0					0	0	0	0
1677 Autres emprunts et dettes (total)		0		0					0	0	0	0
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)		0		0					0	0	0	0
1681 Autres emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0					0	0	0	0
1687 Autres dettes		0		0					0	0	0	0
Total général		0		0					0	0	0	0

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable échéancier.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter la colonne « Montant couvert » par la somme des opérations de couverture.

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge ajoutée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6811 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 686.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 759.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simple plafonnée (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0	0						0			0	0	0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0	0						0			0	0	0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou l'uliplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0	0						0			0	0	0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0	0						0			0	0	0
Total général		0	0						0			0	0	0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structure	Indices sous-jacents	Indices zones euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	produits						
	% de l'encours						
	euros						
(F) Autres types de structures	produits						
	% de l'encours						
	euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)													
Taux fixe (total)		0					0				0	0	0
Taux variable simple (total)		0					0				0	0	0
Taux complexe (total) (2)		0					0				0	0	0
Total		0					0				0	0	0

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Taux payé		Taux reçu (7)		Niveau de taux (6)		Niveau de taux	
Taux fixe (total)		Index (5)	0	Index		Niveau de taux (6)		Produits c768	Avant opération de couverture
Taux variable simple (total)		Index (5)	0	Index		Niveau de taux (6)		Charges c668	Après opération de couverture
Taux complexe (total) (2)		Index (5)	0	Index		Niveau de taux (6)		Produits c768	
Total		Index (5)	0	Index		Niveau de taux (6)		Produits c768	

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
- (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
- (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT 		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0		0	0	0	0
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)	0		0	0	0	0
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)	0		0	0	0	0
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0		0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0		0	0	0	0

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts et dettes		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv invest transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice (I)	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	Total (II)
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b			
Ressources propres externes (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation (k)		

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	Total IV
Total des ressources propres disponibles			0		

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (6)
	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :	
	Pour mémoire Réalizations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	0	0	0	0
RECETTES (b)				
Financement par le tiers (7)				
Financement par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	0	0	0	0

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE																			
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts			En capital	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social					0	0											0	0	
Total général					0	0											0	0	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBT015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétables à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	
Recettes réelles de fonctionnement	II	
	0	
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	#DIV/0!

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0	0	0
8018	Autres engagements donnés				0	0	0
	Au profit d'organismes publics				0	0	0
	Au profit d'organismes privés				0	0	0
	TOTAL				0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0	0	0
8028	Autres engagements reçus				0	0	0
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0	0	0
	Engagements reçus des entreprises				0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2023

AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Catégories / Echelon	SECTEUR	Rémunération brute annuelle
Atlan Olivier	Directeur	Groupe 1 / 1	Administratif	98 880
Benard Nicolas	Conseiller technique	Groupe 4 / 7	Technique	41 809
Bourgain-Petit Vanessa	Directrice Technique	Groupe 3 / 5	Technique	52 000
Bouzit Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3 / 7	Administratif	42 416
Chaillou Jonathan	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	27 848
Coursier Alice	Responsable des relations avec le public	Groupe 4 / 1	Administratif	30 855
David Jean-Christophe	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	27 848
Deroziere Olivier	Attaché information/graphiste/webmaster	Groupe 5 / 6	Administratif	30 872
Doppia Nina	Secrétaire Technique	Groupe 6 / 1	Technique	24 290
Dos Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 5 / 3	Administratif	2 660
Estrade Pascal	Régisseur de scène	Groupe 6 / 7	Technique	28 425
Frelat François	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 6	Administratif	39 780
Froeliger Katia	Employée de nettoyage	Groupe 9 / 1	Administratif	22 686
Gérard Antoine	Régisseur Général	Groupe 4 / 1	Technique	36 400
Gheziel Zinedine	Régisseur Principal Lumière	Groupe 5 / 7	Technique	30 875
Hennard Marie	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 2	Administratif	25 731
Joly Carole	Attachée à l'accueil	Groupe 6 / 6	Administratif	28 403
Kasparian Natacha	Hotesse d'accueil	Groupe 9 / 3	Administratif	12 628
Khima Rabbah	Directeur technique	Groupe 3 / 6	Technique	8 221
Le Goff Mariana	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 1	Administratif	25 731
Le Mignot Alis	Habilleuse	Groupe 8 / 7	Technique	12 795
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 7 / 5	Administratif	28 324
Loeuillet Joël	Régisseur de scène	Groupe 6 / 3	Technique	26 255
Matel Audrey	Secrétaire générale	Groupe 3 / 4	Administratif	48 447
Massoulier Bertrand	Caissier/Gardien/Standardiste/Opérateur projectionniste	Groupe 7 / 1	Administratif	24 094
Moncelon Maëlle	Apprentie en comptabilité		Administratif	12 973
Montagné Anne-Sophie	Administratrice	Groupe 2 / 3	Administratif	57 772
Piederriere Benoit	Responsable du cinéma	Groupe 4 / 3	Technique	34 572
Pineaud Alexia	Responsable de la billetterie	Groupe 8 / 7	Administratif	30 323
Poncet Gaëlle	Collaboratrice de direction, chargée du mécénat	Groupe 4 / 2	Administratif	34 703
Roudaut Laura	Régisseur lumière	Groupe 6 / 1	Technique	25 515
Truelle Sylvie	Responsable du pôle accueil	Groupe 4 / 5	Administratif	36 995
Vallard Stéphane	Technicien réseaux et bâtiment	Groupe 6 / 6	Administratif	26 522
TOTAL GENERAL				1 037 648

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Régie à seule autonomie financière					

C	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

- 8 DEC. 2022



Présenté par le président du Conseil d'administration,

A Bourges, le 7 décembre 2022

Le président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réunion en session

A Bourges, le 7 décembre 2022

Nombre de membres en exercice 20

Nombre de membres présents 14

Nombre de suffrages exprimés 18

VOTES : Pour 18

Contre

Abstentions

Date de convocation : 21 novembre 2022

Les membres du conseil d'administration

Qualité	Pouvoir	Signature
Représentant de l'Etat		
christopher MILES	DGCA	Christine DIAGON
Christine DIAGON	DRAC Centre-Val de Loire	
Maurice BARATE	Préfet du Cher	Carl Accettone
Représentant de la Ville		
Yann GALUT	Maire	
Yannick BEDIN	Maire-Adjoint	
Sylviane MORASIN	Conseillère municipale	
Alexis WBERNE	Conseiller municipal	
Représentant de la Région		
François BONNEAU	Président	Guillaume Crépin
Représentant Département		
Jacques FLEURY	Président	Sophie Chastier
Personnalités qualifiées		
Colette POYNEGE	Vice-Présidente	

Delphine BERDAT			
Anne NATHERON			
Christine CHEZE-DHO		Georges Buisson	
Fabrice HOEFFELIN			
Dominique DELAJOT			
Représentants du personnel			
Catherine BOUZITAT			
Nicolas BENARD			

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
A Bourges, le

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

- 8 DEC. 2022

